



FRANCE 3 CÔTE D'AZUR

UN DÉMÉNAGEMENT A PLUS DE 20 MILLIONS D'EUROS

Une décision injustifiée, en pleine chasse
aux dépenses publiques

France Télévisions vient de signer un bail emphytéotique de 55 ans avec la ville de Nice.

Ce projet de transfert de la rédaction de France 3 Côte d'Azur vers les studios de la Victorine à Nice suscite encore de vives interrogations. Et pour cause : rien ne justifie ce déménagement, ni sur le plan économique, ni sur le plan fonctionnel, ni même humain.

France Télévisions accuse un déficit de 70 millions et, par ailleurs, L'État multiplie les pistes afin de faire 40 milliards d'économies en 2025 et 50 milliards en 2026.

💰 UN COÛT PHARAONIQUE, EN DÉCALAGE AVEC LES RÉALITÉS

Le coût du projet était estimé à 20 millions d'euros... AVANT l'explosion des prix liée à la guerre en Ukraine. **Une somme astronomique pour héberger, mais sans cantine, les 80 salariés** d'une rédaction de la télévision régionale publique, alors que France Télévisions est propriétaire du site actuel. En pleine période de rationalisation des dépenses publiques, comment justifier un tel investissement ?

📍 UN ÉLOIGNEMENT DU CŒUR RÉGIONAL

La Victorine, à Nice, c'est un quartier embouteillé en permanence. C'est l'extrémité Est de la Côte d'Azur, loin du centre géographique que constitue Antibes, le site historique et logique de France 3 Côte d'Azur. Résultat : **un allongement des temps de trajet, un déséquilibre territorial, et une perte de proximité** avec une large partie des Alpes-Maritimes et du Var. Un comble pour un média censé représenter l'ensemble de la région Alpes-Maritimes et Var.

UNE EXCUSE CLIMATIQUE DÉSORMAIS OBSOLÈTE

Pendant longtemps, la justification principale a été le risque d'inondation sur le site actuel, dans la vallée de la Brague. Or, **ce risque a été revu à la baisse suite aux aménagements récents de ce fleuve côtier** : élargissement du cours d'eau, bassin de rétention, buses sous l'autoroute. Depuis 2015, 10 ans se sont écoulés et l'argument de la sécurité ne tient plus.

 **Ce déménagement aura des conséquences lourdes sur les conditions de travail.** Plus des deux tiers des salariés seraient contraints soit de **déménager**, soit de **subir des trajets allongés, aléatoires et stressants**, dus aux retards fréquents des trains et à la saturation chronique du trafic routier dans l'Est des Alpes-Maritimes. Une situation inacceptable pour un service public qui se veut exemplaire en matière de qualité de vie au travail et d'ancrage territorial.

 Par ailleurs, **le site de la Victorine est situé à proximité immédiate du quartier des Moulins à Nice**, connu pour ses problèmes récurrents de sécurité. Le contraste est frappant : **les salariés sont aujourd'hui plus exposés à des tensions urbaines ou à des violences accidentelles qu'à une éventuelle inondation**, désormais peu probable. Ce paradoxe questionne le choix du site du point de vue de la protection des personnels.

À QUI PROFITE CE DÉMÉNAGEMENT ?

Ce projet soulève une dernière question, fondamentale : **quels sont les véritables intérêts derrière ce choix ?** Ni les salariés, ni les finances publiques, ni la mission d'information régionale n'en sortent gagnants.

 Il est urgent de rompre ce contrat et **d'annuler ce projet opaque et dispendieux**.

L'information locale ne peut pas être reléguée dans un décor de fiction.

France 3 Côte d'Azur mérite mieux que ça.

Antibes, le 24 juin 2025